

# **CR AGP 2025**

CR-AGP-01-03-2025

## Table des matières

I. Résumé		3
1. Kiwi Formation		3
2. Déclarations DADS		3
3. Changements Légaux		3
Processus de Suivi d'Études		3
Code de Déontologie		3
	Rédigé par	4. Business4
		Projet AO avec BNP Paribas
	Iris	4
	BERTHELOT	Nouveau site internet pour
	Le 01/03/2025	la CNJE4
		Stratégie JE304
		5 Regroupements A

EPF Projets, Junior-Entreprise® de l'EPF École d'Ingénieur
Association régie par la loi de 1901 – Membre de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises®
55 avenue du Président Wilson 94230 Cachan – Mail : info@epfprojets.com
N° SIRET 488 421 926 000 20 – APE 9499Z - N° Id. intracommunautaire : FR86 488 421 926 00012–
<a href="https://www.epfprojets.com">https://www.epfprojets.com</a>,

## CR-AGP-01-03-2025

# Page 2 sur 5



5. Audit-Conseil	4
7. Élections & Décisions Légales	5



### I. Résumé

#### 1. Kiwi Formation

Présentation de la nouvelle plateforme Kiwi Formation, désormais plus interactive et optimisée pour une meilleure expérience utilisateur.

#### 2. Déclarations DADS

Problème de nombreuses non-conformités relevées sur les DADS, nécessitant une vigilance accrue de la part des structures.

## 3. Changements Légaux

On peut retrouver l'ensemble des changements légaux sur Kiwi mais voici un résumé des changements effectués lors de cette AGP :

#### Processus de Suivi d'Études

- Mise à jour des documents types : CE, RM, PVRI, PVRF, Avenant par mail, Avenant et BC, Statuts.
- Garantie des livrables :
  - o Livrable intermédiaire : 7 jours de garantie après signature du PVRI.
  - Livrable final: 1 mois pour les rapports, 3 mois pour les autres types de livrables (possibilité d'extension avec validation du pôle Conseil de la CNJE).
- PVRI & PVRF :
  - PVRI : Suppression de la mention "accepte sans réserve", ajout de la garantie de 7 jours, signature obligatoire à l'envoi du livrable.
  - PVRF : Suppression de la mention "accepte sans réserve", signature obligatoire à l'envoi du livrable, validation définitive après la période de garantie.
- Avenants par mail:
  - o Nouveau template intégrant toutes les mentions obligatoires.
  - Acceptable uniquement pour des modifications mineures de délai, budget (sans changer les JEH) et cahier des charges.
  - Interdit pour des avenants de rupture ou méthodologiques (obligation de document signé).
  - Archivage obligatoire des avenants par mail pendant 10 ans.
  - Obligation pour le président d'envoyer l'avenant par mail.
- Mise à jour des Statuts : ajout d'un article (article 9 alinéa 3) pour la délégation de signature à l'administrateur en charge de l'étude.
- Compte rendu obligatoire après toute réunion client.
- Avenant signé obligatoire en cas de modifications majeures ou de situation floue.

## Code de Déontologie

Modification et structuration autour de 6 piliers.



#### 4. Business

#### Projet AO avec BNP Paribas

- Lancement des premières études à partir du 10 mars.
- Conventions entre la JE, la CNJE et BNP Paribas.
- Pas de commissions sur ces études.
- Candidature via: bnp.business@cnje.org.
- Factures d'acompte et intermédiaires interdites.

## Nouveau site internet pour la CNJE

Lancement prévu pour améliorer l'interface et l'accessibilité aux informations.

#### Stratégie JE30

Définition des piliers stratégiques :

- Croissance
- Professionnalisation et simplification
- Attractivité
- Business
- Engagement
- Alumni
- SI et Data
- Pérennisation de la CNJE

Site dédié : <u>strategie.junior-entreprise.com</u>

#### 5. Regroupements

Modification du règlement intérieur pour améliorer les processus internes.

#### 6. Audit-Conseil

- Éligibilité des études à l'audit :
  - Toutes les études signées depuis 1 an et les études en cours peuvent être auditées.
  - o Ajout d'un nouveau document d'étude.
- Pré-remplissage des grilles d'audit :
  - o Ouverture J-42 avant l'audit, fermeture à J-7.
- Normes JE et annexe commentée mises à jour.
- Avertissement conservatoire : désormais renouvelable sous conditions.
- Suppression de la procédure principale d'urgence.



# 7. Élections & Décisions Légales

- Votes réalisés pour élire une nouvelle Junior-Initiative et Junior-Entreprise.
- Prise de décisions légales impactant le fonctionnement des JEs.
- Révélation de la L30, confirmant notre participation.
- Annonce des dates et du lieu du CNE.